



Formation

Accompagner les collectifs aux différentes étapes de leur existence

**Lundi 8 juin et jeudi 2 juillet 2026
à Puy Ste Réparate, maison du tourisme**

Objectifs de la formation :

- Identifier les enjeux et étapes clés d'accompagnement d'un collectif à l'installation
- Acquérir des outils pour accompagner les collectifs aux différentes étapes de leur existence
- Réfléchir et questionner sa posture en tant qu'accompagnateur-riche de collectifs
- Recueillir les besoins des collectifs et construire une méthodologie d'accompagnement adaptée

Public visé :

Salarié-es des ADEAR de la région PACA et des régions limitrophes

Tout salarié d'organisation professionnelle agricole ayant des missions d'accompagnement, de formation, d'animation de groupes

Pré-requis :

Pas de pré-requis

Coût de la journée : 250 € pour 7h de formation, 500 € au total

Pour les salariés d'entreprises de moins 50 salariés adhérentes à OCAPIAT : prise en charge par OCAPIAT via le dispositif Boost Compétences à hauteur de 50 %.

Retrouvez les *conditions générales d'utilisation* et le *règlement intérieur* sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403>

Durée et modalités de la formation : 2 jours (14 heures) / 9h00-17h00 (1 heure de pause repas)
6 stagiaires minimum, 12 stagiaires maximum par session.

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

<< Programme détaillé au dos >>

ARDEAR PACA

15 avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX
Tel : 07 77 83 07 44
Mail : contact@ardearpaca.org



Renseignements et inscription :

Amélie Pelletier
06 11 78 45 89

Amelie.pelletier@ardearpaca.org

N° SIRET : 509 252 490 00032

N° Organisme de Formation : 93840372284

Accompagner les collectifs aux différentes étapes de leur existence

Lundi 8 juin et jeudi 2 juillet 2026
à Puy Ste Réparate, maison du tourisme

Programme de la formation :

Intervenante : Carla Scorsino, accompagnatrice de collectifs et formatrice

J1 - Accompagner à la formalisation des collectifs et de leurs projets

Objectif pédagogique : Identifier les enjeux et étapes clés d'accompagnement d'un collectif à l'installation

- Les étapes clés et enjeux de constitution d'un collectif à l'installation
- Apports théoriques : les étapes de maturation et vie du collectif, les questions à se poser pour le groupe (partage pouvoir, argent, temps), l'humain et l'articulation entre le Je et le Nous

Objectif pédagogique : Acquérir des outils pour accompagner les collectifs aux différentes étapes de leur existence

- Des outils pour accompagner les collectifs à se poser les questions incontournables (partage pouvoir, argent, temps) et pour accompagner les individualités et le groupe
- Apports théoriques sur les outils de formalisation (Charte, Statuts, RI, Pacte d'associés) et comment les aborder avec les collectifs

J2 - L'accompagnement, une méthodologie pour outiller les collectifs sur le long court

Objectif pédagogique : Recueillir les besoins des collectifs et construire une méthodologie d'accompagnement adaptée

- Les enjeux pour prendre soin de son collectif de travail et les étapes déterminantes de la vie du collectif (départs/sorties, conflits)
- Apports et intelligence collective : comment recueillir les besoins et construire une méthodologie d'accompagnement, quelle posture pour accompagner, qu'est-ce que prendre soin d'un collectif de travail ?
- Etudes de cas pratiques : des besoins à un déroulé d'accompagnement
- S'approprier des outils d'accompagnement, savoir où trouver des ressources et en construire des nouvelles

Modalités pédagogiques :

Participation active - Apports théoriques - Etudes de cas - Travail en sous-groupes - Partage d'expérience

Modalités d'évaluation :

Une évaluation sera réalisée en fin de formation (quizz).

Indicateur de résultat :

Le taux de satisfaction des stagiaires entre juin 2024 et juillet 2025 est de 9,2 sur 10 (moyenne sur 300 stagiaires). ([nouvelle formation](#))

Renseignements et

inscriptions : Amélie Pelletier
06 11 78 45 89 - Amelie.pelletier@ardearpaca.org

Inscription jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.